

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 14/06/2023

ID : 062-216204859-20230609-DELIBCM23_14-DE

N° 23-14

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON DE FRUGES
COMMUNE DE LAIRES

Nombre de membres
En exercice : 10
Nombre de membres présents : 7
Nombre de procuration : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAIRES

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 09 juin à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente, sous la présidence de Mr Eric LAGACHE, Maire, en suite de convocation en date du 03 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mmes Amélie RHODON, Jennifer BLONDEAU, Mrs Grégory HUCHIN, Guillaume DUFOUR, Christopher ANDRÉ, Jean-Gabriel DELATTRE.

Absents Excusés : Mmes Carole MONNIER, Ophéline LOMPRESZ, Mr Franck PLUQUET.

Mr Guillaume DUFOUR est nommé secrétaire de séance.

Objet : SARL PARC EOLIEN DES MOUSSIÈRES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'enquête publique du projet éolien de MATRINGHEM et VINCLY organisée du 12 juin au 12 juillet 2023 inclus par la SARL PARC EOLIEN DES MOUSSIÈRES, comportant 3 aérogénérateurs et de deux postes de livraison implantés sur les communes de Matringhem et Vincly.

Mr le Maire rappelle que conformément au Code de l'environnement, outre la version numérique, déposée dans les mairies dont le territoire est touché par le périmètre d'affichage, une version papier relatif à cette installation est consultable en mairie de MATRINGHEM, siège de l'enquête.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2023, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, donne un avis favorable pour le projet éolien « LES MOUSSIÈRES ».

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Le Maire de LAIRES, Eric LAGACHE

Acté rendu Exécutif après
Départ en Sous-Préfecture le 13/06/2023
Et publication ou notification le 14/06/2023
Mr le Maire,

